

Déclaration SNES-FSU et SNEP-FSU au CTSD du 17 septembre 2012

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

La rentrée 2012 ne se fait pas dans de meilleures conditions que la précédente car elle s'organise pour l'essentiel dans le cadre des moyens et de la politique éducative de l'ancien gouvernement.

Du côté des conditions d'étude des élèves, les classes chargées (des classes à 26-28 ; les collèges de Gallardon et Toury avec une moyenne tous niveaux confondus frôlant ou atteignant les 27 élèves/classe) et les problèmes de renouvellement de manuels deviennent la norme.

Les conditions de travail des adultes ne s'améliorent pas non plus avec des compléments de service en augmentation et donnant lieu à des situations parfois extrêmes. Ainsi, un collègue contractuel d'EPS enseigne cette année sur 4 établissements : Châteauneuf, Dreux-Taugourdeau, Courville et Bû. Entre ces deux derniers établissements, environ 60 km ! Le jeudi, il termine à midi à Taugourdeau pour reprendre à 13h à Courville alors que son temps de trajet est de 50 minutes ! Vos services n'avaient pas prévu un tel appariement mais le Rectorat n'a pas eu de tels scrupules et profite d'une situation précaire pour obtenir des choses qu'il n'oserait pas proposer aux titulaires. Autre exemple scandaleux : une collègue d'Anglais « écartelée » entre Châteaudun et Dreux (84 km), parfois sur la même journée !

Quel que soit le complément de service, le SNES et le SNEP-FSU soutiennent les collègues qui attendent un ordre de mission émanant du rectorat pour se rendre dans le ou les établissement(s) de leur complément de service. C'est une question de sécurité tant pour le trajet que pour la prise en charge des élèves. Ils trouvent particulièrement inadmissible que des principaux se permettent de harceler des collègues qui sont dans de telles situations.

Ces situations particulières ne sont qu'une des conséquences de la suppression des postes que subit l'Éducation nationale depuis plusieurs années. Vous avez vous-même indiqué dans la presse, monsieur l'Inspecteur d'Académie, que vous aviez dû recourir au recrutement de 80 contractuels au moment de la prérentrée, sans pour autant que l'ensemble des postes soient pourvus. Cette année encore, la situation du remplacement est extrêmement préoccupante, par exemple en Mathématiques (avec à nouveau recours aux TZR de Sciences Physiques comme à Illiers) ou en Arts Plastiques (une contractuelle à l'année à Illiers, une autre à Anatole France, une collègue non remplacée à Bonneval)... Si le nombre de TZR augmente légèrement, ces collègues vont devoir « boucher les trous » de tous les petits BMP restants (3h par ci, 5h par là), souffrant ainsi de conditions de travail très difficiles. Et que dire des TZR en EPS, placés sur 2 voire 3 établissements, sans avoir dans leur service leur forfait de 3h d'A. S. alors que leur statut leur impose 17+3h ?

Au-delà des conséquences lourdes liées aux suppressions de postes, la généralisation des dispositifs de tous ordres donne lieu à des expérimentations locales qui suscitent beaucoup d'interrogations voire d'inquiétude. Au collège de Courville, 2 classes de 6^e expérimentant l'évaluation par compétences, et non plus par le biais des notes, ont été mises en place. Mais ce ne sont pas forcément les professeurs volontaires et impliqués dans ce projet qui se retrouvent cette année en charge de ces classes, et les parents des élèves concernés n'ont pas été informés de ce dispositif. Une telle expérimentation avait été lancée au collège Taugourdeau l'an dernier. Qu'en est-il cette année ? Un bilan a-t-il été tiré de cette expérience ? De même pour la « classe pilote » du collège Brossolette n'ayant cours que le matin.

Enfin, la profession attend beaucoup de la « refondation de l'école » annoncée par le gouvernement. Un débat départemental a lieu demain et les chefs d'établissement sont invités à organiser des débats locaux dans le cadre de CA élargis mais combien en auront tenu ? Finalement, la concertation se fait dans un cadre relativement restreint et dans un calendrier contraint dommageable à une véritable réflexion sur le système éducatif. Le SNES et le SNEP-FSU, en organisant des États généraux du 2nd degré, les aideront à porter leurs revendications et à peser pour un réel investissement dans notre système éducatif.